



ASSEMBLEE GENERALE DE SOCIETE GENERALE – MAI 2022

6 QUESTIONS ECRITES DE LA PART DE RECLAIM FINANCE

1. Votre soutien aux nouveaux projets de production pétrolière et gazière

En rejoignant la Net Zero Banking Alliance, Société Générale s'est engagée à aligner ses portefeuilles de financement et d'investissement avec l'objectif de neutralité carbone d'ici 2050, suivant une trajectoire 1,5°C. Pour rappel, atteindre cet objectif implique de ne pas développer de nouvelles ressources pétro-gazières. En effet, l'Agence internationale de l'énergie a publié un scénario visant l'atteinte de ces objectifs, la Net Zero Roadmap. Aucun nouveau champ pétrolier et gazier n'ayant pas obtenu sa Final Investment Decision avant fin 2021 n'est approuvé dans ce scénario. C'est également une conclusion-clé du rapport du GIEC qui souligne que toute nouvelle infrastructure fossile bloque la réduction des émissions ("lock-in"). Actuellement, la politique sectorielle de Société Générale ne respecte pas cet impératif. En effet, elle n'exclut de ses soutiens que les projets upstream et midstream de certains pétrole et gaz non conventionnels (voir question 4), signifiant que Société Générale peut encore financer directement dans les nouveaux projets de production ou d'infrastructure des pétrole et gaz conventionnels.

- **Reconnaissez-vous qu'il est nécessaire d'arrêter dès maintenant l'expansion dans le pétrole et le gaz pour atteindre l'objectif que vous vous êtes fixé de neutralité carbone dans une trajectoire +1,5°C ?**

2. Votre position sur les développeurs de pétrole et de gaz

L'édition 2022 du rapport Banking On Climate Chaos révèle que Société Générale figure parmi les 10 premiers soutiens d'ExxonMobil, Chevron, TotalEnergies et BP (9,3 milliards de dollars octroyés entre 2016 et 2021). Début 2022, Société Générale octroyait de nouveaux soutiens à EIG Global Energy Partners, détenue à 49% par Aramco Oil Pipelines Company. Pourtant, ces entreprises sont très loin d'être alignées avec une trajectoire 1,5°C. En effet, leurs capex ne sont pas alignés avec un scénario +1,5°C, ni même un scénario "bien en-dessous de 2°C", d'après l'analyse publiée en mars 2022 par Climate Action 100+, une coalition rassemblant plus de 700 investisseurs. En effet, ces entreprises figurent dans le top 10 des plus gros développeurs d'hydrocarbures au monde. Leurs projets sont incompatibles avec l'engagement net zéro de Société Générale et la ligne rouge tracée par l'AIE en 2021 : il n'y a pas de place pour de nouveaux champs pétroliers et gaziers dans un scénario visant à limiter le réchauffement à +1,5°C.

Si la Société Générale a renforcé ses engagements sur le pétrole et le gaz, ils ne permettent toujours pas d'exclure les plus diversifiées, qui aggravent ainsi la crise climatique en développant actuellement de nouveaux champs de pétrole et de gaz. Par exemple, l'objectif de la Société Générale de baisser de 10% son exposition au pétrole et au gaz d'ici 2025 n'implique pas forcément une baisse de ses services financiers aux entreprises développant de nouveaux champs pétroliers et gaziers. Il est critique que la Société Générale révise sa politique pétrole et gaz à l'aune des impératifs climatiques en actant la fin des soutiens aux entreprises qui contribuent à l'expansion pétro-gazière.

- **Vous engagez-vous à suspendre la fourniture de nouveaux services financiers aux entreprises qui ne renonceraient pas à développer de nouveaux champs et infrastructures de pétrole et de gaz ?**

3. Vos financements aux pétrole et gaz de schiste

[Frédéric Oudéa a déclaré fin 2021 : “nous arrêterons dès maintenant les financements de pétrole et de gaz de schiste, pour être sortis de ces activités en 2023”](#). Cette déclaration arrive à point nommé alors que Bruno Le Maire a demandé à la place de Paris de s’engager à une sortie des hydrocarbures non-conventionnels. Cependant Société Générale n’exclut pas tous les projets liés au schiste, faisant l’impasse sur une partie des projets midstream liés au transport et à la transformation des hydrocarbures extraits. Par ailleurs, au-delà des financements dédiés à des nouveaux projets, les mesures adoptées concernant les services généraux aux entreprises sont très insuffisantes pour stopper le développement de nouveaux champs et infrastructures, y compris de ceux pourtant visés par les restrictions adoptées au niveau des projets. En effet, avec le seuil d’exclusion à 30% du chiffre d’affaires ou de la production issu de l’exploration et production de schiste, Société Générale est loin de cesser ses financements aux entreprises actives dans le pétrole et gaz de schiste. Car cette exclusion des financements aux entreprises ne porte que sur les activités upstream, et permet à la banque de financer les entreprises diversifiées pourtant très actives dans le schiste mais dont le secteur représente moins de 30% du chiffre d’affaires. Ainsi, entre 2016 et 2021, Société Générale figure parmi les 10 principaux soutiens d’ExxonMobil et Chevron dont les pétrole et gaz de schiste représentent plus de 20% de la production et plus de 30% des plans d’expansion à court terme selon le Banking On Climate Chaos.

- **Quelles mesures allez-vous prendre pour sortir des pétrole et gaz de schiste en 2023 comme vous vous y êtes engagés ?**

4. Vos financements aux pétrole et gaz non-conventionnels

La politique de la Société Générale, publiée en 2022, exclut une partie des pétrole et gaz non-conventionnels (schiste, sables bitumineux et pétrole extra-lourds, pétrole produit dans une partie de l'Arctique ou en Amazonie équatorienne) de ses financements directs et des soutiens aux entreprises dont ces pétroles et gaz représentent au total plus de 30% de l'activité. Cependant, cette politique ne prend pas en compte la définition et les recommandations de l'Observatoire de la Finance Durable publiée fin 2021 : Société Générale ne s'engage pas, par exemple, à restreindre ses soutiens aux pétrole et gaz issus des forages offshore ultra-profonds (de plus de 1500 mètres). Par ailleurs, le seuil d'exclusion de 30% appliqué est trop élevé pour limiter efficacement les soutiens à ces secteurs. En conséquence, rien n'indique un changement de stratégie de la part de Société Générale qui peut continuer à soutenir la production et le développement de pétrole et gaz non-conventionnels alors que la banque est en 2021 le premier soutien bancaire français aux principales entreprises actives dans le pétrole et gaz de schiste, les sables bitumineux et les forages arctiques en 2021, selon le rapport du Banking On Climate Chaos.

- ***Prévoyez-vous de renforcer vos seuils d'exclusion afin de cesser les soutiens indirects aux pétrole et au gaz non-conventionnels ?***
- ***Prévoyez-vous d'élargir votre politique aux autres pétrole et gaz non conventionnels tels que définis par l'Observatoire de la Finance Durable, notamment les forages ultra profonds ?***

L'exclusion de l'Arctique mis en place par Société Générale est très partielle, prenant en compte seulement les champs pétroliers en Arctique et les infrastructures exclusivement dédiés à ce pétrole dans ses restrictions de produits et services financiers, et prenant en compte uniquement l'exploration et production de pétrole mais aussi de gaz dans ses investissements. Par ailleurs, votre définition de l'Arctique diverge de l'Asset Monitoring and Assessment Program (AMAP) défini par le Conseil de l'Arctique, qui est la seule entité à prendre en compte les critères climatiques et environnementaux pour définir le périmètre de l'Arctique, et utilisé par l'Observatoire de la Finance Durable. Par conséquent 28% des champs pétro-gaziers de la zone AMAP ne sont pas inclus par leur politique.

- ***Vous engagez-vous à cesser tout soutien aux champs et infrastructures de pétrole et de gaz en Arctique de l'ensemble de vos soutiens financiers ?***
- ***Vous engagez-vous à intégrer le périmètre de l'AMAP dans votre politique sectorielle ?***

5. Votre soutien indirect au projet EACOP de TotalEnergies

Société Générale s'est engagée à ne pas financer directement le mégaprojet pétrolier controversé EACOP de TotalEnergies en Ouganda et en Tanzanie. En refusant de soutenir ce projet d'expansion pétrolière qui prévoit la production de plus d'un milliard de barils de pétrole transporté grâce à la construction d'un oléoduc long de plus de 1400 kilomètres, impactant les populations locales, l'environnement et la biodiversité, Société Générale fait partie des quinze grandes banques internationales à avoir pris cet engagement salué par les ONGs. Toutefois Société Générale fait partie des 10 principaux soutiens de TotalEnergies entre 2016 et 2021, opérateur de ce projet. Ainsi, bien que Société Générale ait refusé de soutenir directement ce projet, il soutient indirectement EACOP à travers ses financements à TotalEnergies.

- **Comptez-vous demander à TotalEnergies de renoncer à EACOP ? Vous engagez-vous à suspendre tout nouveau soutien à TotalEnergies tant qu'il ne renonce pas au projet EACOP ?**

6. Préciser et renforcer votre politique charbon pour sortir réellement du charbon

a. Concernant votre politique d'exclusion des entreprises minières

D'après les données de la recherche financière effectuée à partir de la Global Coal Exit List, vous avez accordé en 2021 des services financiers à de nombreuses entreprises avec une activité significative dans le charbon voire développant de nouveaux projets charbon, en contradiction avec l'esprit de votre politique. En effet, en 2021, vous avez accordé des prêts à la société Energeticky a Prumyslovy Holding as pour un total de 133 millions \$, octroyé un prêt et participé à l'émission d'obligations par le groupe RWE pour un total de 314 millions \$, et fait de même pour le groupe Glencore pour un total de 417 millions \$. Ces entreprises dépassent pourtant très largement votre seuil d'exclusion de 10 millions de tonnes de charbon produites par an, avec des productions respectives de 35,6 Mmt/an, 51,4 Mmt/an et 94 Mmt/an.

La raison est à trouver dans votre politique qui n'exclut que les entités opérant les mines et non leur maison-mère. Alors que les filiales directement actives dans l'extraction minière lèvent rarement leurs propres fonds, cette faille appauvrit significativement l'impact de votre politique et ne vous permet pas de soutenir pleinement la sortie du charbon.

- **Pour que votre politique permette réellement d'exclure les principales entreprises minières, vous engagez-vous à appliquer votre politique et seuils d'exclusion aux maison-mères listées sur la Global Coal Exit List et plus seulement aux entités opérant directement ces mines ?**

b. Concernant votre acceptation des notions de plan de transition et de transition énergétique

Vous indiquez dans votre politique charbon que les sociétés ne répondant pas à vos critères d'exclusion pourront toujours recevoir votre soutien financier concernant des dépenses liées à la transition énergétique, sans définir ce que vous entendez par "transition énergétique". Une grande majorité des énergéticiens ayant bénéficié de vos services et produits financiers entre 2019 et 2021 n'a pas, à l'heure actuelle, de stratégie de transition robuste.

De nombreux énergéticiens ayant reçu votre soutien financier entre 2019 et 2021 sont bien engagés dans une transition énergétique, mais d'une énergie fossile, le charbon, à une autre, le gaz. Les conclusions des scientifiques concernant le gaz sont pourtant sans appel. L'AIE notamment requiert pour limiter le réchauffement climatique à 1,5°C que la production d'électricité atteigne la neutralité carbone dès 2035 au sein de l'EU/OCDE. Le financement d'énergéticien effectuant une transition vers le gaz, composé en majorité de méthane, porteur d'un effet de serre 84 fois plus important que le CO2 sur 20 ans, est ainsi incompatible avec les objectifs climat du groupe Société Générale.

Par ailleurs, certains énergéticiens effectuent une transition du charbon vers la biomasse. Or, la biomasse solide peut émettre entre 3 et 50 % de CO2 de plus par unité d'énergie produite que le charbon. Outre les émissions de gaz à effet de serre, les effets négatifs sur les terres et les écosystèmes de la production du bois, combinés aux conséquences sanitaires dues à la pollution de l'air résultant de l'incinération, font de la biomasse un très mauvais choix pour investir dans une planète saine.

- **Quelle est votre définition d'un "plan de transition" et d'une "transition énergétique" acceptable et pouvant justifier la fourniture de produits et services financiers de votre part ? En particulier, confirmez-vous qu'une transition du charbon vers le gaz fossile, qui ne répond pas aux exigences d'une stratégie d'alignement 1,5°C, n'est pas considérée comme une transition énergétique par votre groupe ? Concernant la transition d'entreprises du secteur du charbon vers la biomasse, quelle est votre position ?**